

QUESTIONNAIRE UFC QUE CHOISIR

- Réponse de Valérie Péresse -

Que pensez-vous faire pour l'équilibre EST-OUEST (équipements, emplois, logements, transports) dans notre région ?

Le rééquilibrage Est-Ouest est une priorité et elle passe par le Grand Paris. Nombreux sont les Franciliens qui en ont assez de faire deux heures de trajet par jour pour rejoindre leur lieu de travail. La réponse, c'est le Grand Paris, pour surmonter la barrière artificielle du périphérique et permettre à tous les Franciliens, qu'ils habitent aujourd'hui dans le centre de Paris ou qu'ils habitent à l'extérieur, d'avoir la même qualité de services, d'emplois, de transports, de sécurité que s'ils vivaient au cœur de Paris.

Car le Grand Paris, c'est un million d'emplois créés en 20 ans, autour de onze territoires stratégiques identifiés, que nous allons développer et qui vont permettre le rééquilibrage à l'Est : sur le plateau de Saclay, une *Silicon Valley* à la française ; dans la Plaine-Saint-Denis, les industries de la création, du cinéma, de la mode et du luxe ; au Bourget et à Roissy, la logistique et l'aéronautique ; à Marne-la-Vallée, les métiers de la ville durable ; à la Défense, les nouveaux services financiers ; de Villejuif à Evry, la vallée des biotechnologies ; à Achères – Cergy les éco-industries, de Satory à la vallée de la Seine, les transports du futur ; à Melun-Sénart-Villaroche et Clichy-Montfermeil, 2 nouveaux pôles de développement économique dopés par l'arrivée du TGV et des transports.

Le Grand Paris, c'est aussi la révolution des transports avec une toile d'araignée de lignes banlieue-banlieue, avec le tram-train Massy-Evry, la tangentielle Nord ou le barreau de Gonesse, plus une double boucle de métro automatique (petite et grande couronne), pour relier tous ces pôles entre eux et permettre enfin aux habitants de l'extérieur de Paris, de ne pas passer systématiquement par Paris, pour se rendre quelque part.

Le Grand Paris, c'est enfin le doublement de l'offre de logements faite aux Franciliens et à leurs familles avec 70 000 logements construits chaque année.

On ne peut laisser caricaturer ce projet ambitieux. Le Grand Paris est une chance pour les Franciliens, et c'est une chance dès maintenant. Avec le grand emprunt, on va investir tout de suite : à Marne-la-Vallée dans la ville durable, dans le Val-de-Marne sur la santé, à Flins dans le véhicule électrique.

Pour développer les transports en commun, comptez-vous augmenter la pression tarifaire sur les usagers ou bien comptez-vous rechercher des financements externes (péage urbain, fiscalité écologique) ? Les nouvelles technologies doivent-elles être utilisées pour mieux tracer les usagers et les faire payer plus, ou bien pour mettre en place une tarification plus juste ? Par exemple en mettant en œuvre les prolongements de parcours, pour mettre fin à la double tarification des usagers lorsqu'ils sortent de leurs zones de carte orange ?

Rappelons tout d'abord que nous avons pris un engagement clair : pas d'augmentation des impôts des Franciliens pendant la mandature. La pression fiscale est déjà suffisamment forte avec des impôts qui

ont augmenté de 46%. Je me suis également prononcée contre un péage urbain à l'entrée de Paris. Je ne veux pas, en plus du périphérique, d'une nouvelle barrière, à la fois financière et physique, entre les Parisiens et les autres.

Concernant les tarifs pour les transports collectifs, c'est une question évidemment importante mais elle ne doit pas faire oublier le vrai débat : ce que les Franciliens veulent, ce n'est pas forcément payer moins, mais c'est en avoir pour leur argent avec un service public des transports de qualité et qui respecte les voyageurs. C'est d'ailleurs pour cela que mon premier engagement dans ce domaine est d'en finir avec la galère absolue des transports en commun et de lancer un plan d'urgence pour la « qualité de service » : sécurité, ponctualité, confort, en commençant par les RER et les lignes les plus sinistrées, la ligne 13 en particulier.

Pour autant, nous devons absolument avoir une politique tarifaire plus claire et plus juste pour tous les Franciliens. Il existe aujourd'hui 152 tarifs. Je mettrai en place une commission des tarifs, où siègeront des représentants des usagers, pour remettre à plat tous ces tarifs. Cette commission se penchera sur toutes les aberrations tarifaires (communes et bassins d'emploi à cheval sur plusieurs zones, stations partagées entre 2 zones, comme La défense). Je propose également de passer de 6 zones tarifaires à 2 pour les transports, ce qui était un engagement de Jean-Paul Huchon en 2004, et de revoir nos systèmes d'abonnement, en adoptant des formules plus souples : les forfaits pourront commencer n'importe quel jour de la semaine ou du mois, pour éviter les files d'attente au guichet. Enfin, je souhaite mettre en place un pass navigo intelligent. Ce pass navigo intelligent, ce n'est évidemment pas pour tracer les usagers mais bien pour leur faciliter leur trajet quotidien et leur offrir une tarification plus juste. Ce pass navigo intelligent gèrera automatiquement les changements de zone sans que l'utilisateur ait besoin de racheter un billet. Il sera ouvert à tous et pas seulement aux abonnés, avec des forfaits de 10, 20 ou 50 euros débités trajet après trajet et il appliquera automatiquement le meilleur tarif.

Le Conseil régional finance un organisme : le CERVIA (centre régional de valorisation et d'innovation agricole et alimentaire). Comment voyez-vous les missions de cet organisme ? Doit-il y avoir une place plus grande pour les consommateurs et l'éducation alimentaire ?

Le CERVIA joue un rôle essentiel dans la promotion des produits agro-alimentaires et des métiers de bouche de l'Ile-de-France. Ses missions sont en totale conformité avec le projet que je porte et en particulier avec ma proposition de développer un label « produit en Ile-de-France ». Nous devons soutenir l'action du CERVIA et la renforcer, notamment en matière d'éducation alimentaire et en particulier dans les lycées, pour sensibiliser par exemple aux risques liés à l'obésité. Renforcer le rôle du CERVIA, c'est aussi envisager la possibilité d'ouvrir cet organisme aux associations de consommateurs, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

La formation est une compétence du conseil régional. Quels dispositifs comptez-vous mettre en place pour développer un droit réel à la formation et des actions de formation pour les bénévoles associatifs, notamment pour les associations régionales ?

La formation est l'une des compétences les plus importantes du conseil régional car c'est à la fois un instrument pour faire repartir l'ascenseur social, pour lutter contre la crise et pour préparer les emplois de demain. J'en fais une priorité de mon projet pour les Franciliens.

Tout d'abord, la région doit proposer aux salariés les plus exposés à la crise, en partenariat avec leur entreprise, des formations adaptées pour mieux rebondir.

Nous devons également proposer une formation continue de qualité, gage d'une vraie promotion sociale. Cela veut dire sortir de l'opacité avec une évaluation, disponible en ligne en temps réel, de l'ensemble des formations existantes : nombre de places vacantes, débouchés, résultats, coûts... Cela veut aussi dire mise en place des états généraux de la formation et de l'insertion professionnelle pour mieux adapter l'offre de formation aux besoins réels des entreprises et aux métiers de demain. Je souhaite en outre lier tout financement régional pour la formation continue à la présence d'au moins 50% de professionnels en activité dans les équipes de formateurs.

Enfin et surtout, je veux créer un lien direct entre formation et emploi. C'est du bon sens, mais cela n'a pas été suffisamment mis en oeuvre en douze ans. Notre projet en la matière est très ambitieux. Je propose tout d'abord de doubler le nombre d'apprentis et de faire de l'alternance le véritable passeport pour l'emploi, du CAP à Bac +5, en créant notamment un « bonus-malus » pour les aides de la région aux entreprises en fonction de leur nombre de salariés en alternance. Il est également urgent de créer un vrai portail internet qui recensera l'ensemble des offres de stage et permettra aux entreprises et aux apprentis d'entrer en contact. Je suis attachée à la création de quatre écoles « Sup de Pro » pour former les bacheliers professionnels, à la création et à la gestion de PME et à leurs responsabilités de chefs d'entreprises. Je veux aussi valoriser l'expérience des salariés de plus de 55 ans en leur permettant d'avoir une activité de formateur à temps partiel. Enfin, nous devons préparer l'avenir : pour cela, je propose notamment d'ouvrir 5 lycées des métiers de demain, avec des plateformes de haute technologie cofinancées par les entreprises du secteur, pour former les lycéens, étudiants, et salariés de la formation continue aux dernières technologies.

Je finirai sur une proposition qui me tient particulièrement à cœur et qui répond plus directement aux besoins des associations : je veux en finir avec le gâchis des lycées qui sont fermés 165 jours par an et proposer leur ouverture 7 jours sur 7, le soir, les week-end et pendant les vacances. Cela permettra aux associations d'utiliser les salles et les équipements inutilisés en dehors du temps scolaire, pour leurs activités bénévoles. Cela peut être en particulier pour proposer des cours d'alphabétisation afin de lutter contre l'illettrisme, dont on sait que c'est l'un des obstacles au retour à l'emploi. Je sais d'ores et déjà que plusieurs associations d'insertion par l'activité économique seraient intéressées par cette mesure.